



ÉCOLE PRIMAIRE ALEXANDER-WOLFF

17, rue Roy, Shannon (Québec) G0A 1R1
Téléphone : 418 686-4040, p. 4097 Télécopieur : 418 844-7904

Information aux parents DOCUMENT À CONSERVER

Nature et périodes des principales évaluations retenues pour l'année scolaire 2017-2018

Classe de 2^e année du 2^e cycle

Titulaires : Heidy Gagné, Marie-Christine Roy, Sophie Bédard et Nathalie Gauthier

Afin de vous permettre de suivre le cheminement scolaire de votre enfant, voici des renseignements au sujet de l'évaluation des apprentissages que votre enfant vivra au cours de la présente année scolaire.

Dans toutes les matières, l'évaluation de votre enfant se fera en deux temps :

1. pendant chaque étape, il sera évalué par des tâches ponctuelles et régulières qui permettront à l'enseignant de vérifier les connaissances qu'il acquiert et les compétences qu'il développe; cette évaluation « continue » a pour fonction essentielle de suivre ses apprentissages et de l'aider dans son cheminement scolaire;
2. à la fin de l'étape, votre enfant devra réinvestir ses acquis dans des tâches plus complexes qui permettront de vérifier s'il maîtrise les connaissances et les compétences prévues par le programme.

Dans certaines matières seulement et pour certaines années seulement,

3. en fin d'année, et dans certaines compétences disciplinaires : français (lecture, écriture), mathématique, anglais, les élèves auront des épreuves communes :
 - ↳ soit des épreuves de la commission scolaire communes à toutes les écoles de la commission scolaire de la Capitale dont le résultat sera pris en compte uniformément d'une classe à l'autre;
 - ↳ soit des épreuves ministérielles, communes à tous les élèves du Québec, dont le résultat représentera 20 % de la note de l'année de la compétence ou des compétences évaluées.

Vous trouverez à l'intérieur de ce document les principales évaluations planifiées par l'enseignant titulaire et les enseignants spécialistes qui enseigneront à votre enfant.

À la dernière page du document, vous trouverez le calendrier des principales communications officielles.

Dans le présent document, la forme grammaticale indique aussi bien les hommes que les femmes.

Classe 2^e année du 2^e cycle

Nom de l'enseignant titulaire : Heidy Gagné, Marie-Christine Roy, Sophie Bédard et Nathalie Gauthier

1. Compétences disciplinaires	Pendant l'étape	Fin d'étape	Fin d'année
Français, langue d'enseignement <ul style="list-style-type: none"> • Lire : 50 % • Écrire : 30 % • Communiquer oralement : 20 % 	<ul style="list-style-type: none"> • Portrait de classe en lecture • Pratique guidée de lecture • Appréciation de lecture (à l'oral et à l'écrit) • Réalisation d'une tâche à la suite d'une lecture 	<ul style="list-style-type: none"> • Situation d'apprentissage et d'évaluation en lecture et en écriture 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les élèves de la 4^e année : situation d'évaluation en écriture et en lecture, épreuves ministérielles obligatoires. Cette épreuve représente 20 % de la note en écriture et en lecture de votre enfant.
Mathématique <ul style="list-style-type: none"> • Résoudre une situation-problème : 30 % • Utiliser un raisonnement mathématique : 70 % 	<ul style="list-style-type: none"> • Enseignement des stratégies de résolution de problèmes • Cahier de problèmes mathématiques et de situations-problèmes mathématiques • Notions en arithmétique, géométrie, mesure, probabilité et statistiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Situation d'apprentissage sur les problèmes mathématiques et situations-problèmes mathématiques • Évaluation de stratégies • Questionnaire sur les concepts mathématiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les élèves de la 4^e année : épreuve obligatoire de la commission scolaire de la Capitale
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté : 100 %	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de projets • Observations 	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de projets • Questionnaire sur les notions apprises 	
Science et technologie : 100 %	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de projets • Observations • Carnets scientifiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire sur les notions apprises • Réalisation de projets 	
Éthique et culture religieuse : 100 %	<ul style="list-style-type: none"> • Réfléchir sur des questions éthiques et pratiquer le dialogue • Compréhension du phénomène religieux et pratique du dialogue 	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire sur les notions apprises et sur les savoirs essentiels (valeur, règle, norme, entraide, amitié, dignité, rôle et responsabilité, expressions du religieux, etc.) • Réalisation de projets 	
Arts plastiques : 100 %	<ul style="list-style-type: none"> • Activités d'appropriation de diverses techniques • Réalisations d'œuvres personnelles ou médiatiques • Activités d'appréciation 	<ul style="list-style-type: none"> • Situations d'apprentissage et d'évaluation permettant de juger de l'acquisition des connaissances et du développement de l'une ou l'autre des compétences 	
2. « Autres compétences »			
<ul style="list-style-type: none"> • Organiser son travail <input type="checkbox"/> • Travailler en équipe <input type="checkbox"/> • Savoir communiquer <input checked="" type="checkbox"/> • Exercer son jugement <input type="checkbox"/> 	<p>À l'étape 3, dans le bulletin, la compétence identifiée fera l'objet de commentaires qui préciseront les forces ou les défis qui caractérisent votre enfant.</p>		

Nom des enseignants spécialistes	Pendant l'étape	Fin d'étape	Fin d'année
Anglais, langue seconde <u>Gihane Makni</u> <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer oralement en anglais : 50 % • Comprendre des textes lus entendus : 35 % • Écrire des textes : 15 % 	<p>L'enseignant utilisera des grilles d'observation tout au long de l'étape et de l'année scolaire pour rendre compte du développement de la compétence « communiquer oralement en anglais ».</p> <p>Aux 2^e et 3^e étapes, l'enseignant recueillera et évaluera des travaux qui démontreront chez l'élève sa compréhension de différents types de textes durant l'étape et à la fin de l'étape.</p> <p>À la 3^e étape, l'enseignant recueillera et évaluera des textes courts et bien structurés qui démontreront le développement de la compétence « écrire des textes » durant l'étape et à la fin de l'étape. L'élève produit un texte pertinent qui respecte les consignes et applique les conventions linguistiques visées par la tâche.</p>		<p>En 4^e année, une épreuve obligatoire de la CS de la Capitale sera utilisée pour évaluer le développement des trois compétences en anglais.</p>
Éducation physique et à la santé : 100 % <u>Julie Grantham</u> <p>C1 : Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques</p> <p>C2 : Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques</p> <p>C3 : Adopter un mode de vie sain et active</p>	<p>Tout au long de l'année, l'enseignant doit vérifier si l'élève :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ acquiert des connaissances et un certain savoir-faire moteur qui lui permettront de choisir et d'exécuter adéquatement des enchaînements et des combinaisons d'actions motrices. ➤ développe un répertoire de connaissances, de stratégies, de savoir-faire moteur et de savoir-être nécessaires à l'élaboration d'un plan d'action et à sa mise en œuvre avec un ou plusieurs partenaires. ➤ élabore un plan de pratique régulière d'activités physiques et un plan de modification d'une habitude de vie. ➤ pratique différents types d'activités physiques d'intensité modérée à élevée d'une durée d'au moins 10 minutes. <p>La note qui apparaîtra au bulletin résultera de l'observation que l'enseignant aura faite de votre enfant à l'aide de grilles d'évaluation, de grilles d'observations, de questionnaires et d'entrevue.</p>		
Musique : 100 % <u>Michel Hénault et Roxanne Rinfret-Bernier</u> <p>C1 : Inventer des pièces vocales ou instrumentales</p> <p>C2 : Interpréter des pièces musicales</p> <p>C3 : Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades</p>	<p>Tout au long de l'année et à l'aide de grilles d'observation, l'enseignant recueille des résultats au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de pièces et d'inventions musicales. Ces résultats permettent l'évaluation des compétences «inventer» et «interpréter» et portent notamment sur l'utilisation des techniques instrumentales, le respect du caractère expressif des pièces étudiées, l'utilisation des connaissances liées au langage musical et le respect des consignes de création; • de liens que votre enfant fera entre les œuvres entendues et les sentiments qu'elles susciteront chez lui. L'enseignant recueillera aussi des résultats sur la capacité des élèves à reconnaître des éléments du langage au travers de différentes œuvres musicales ou sonores entendues en classe. Ces résultats constituent l'évaluation de la compétence «apprécier». 		

IMPORTANT : COMPLÉMENTS D'INFORMATION POUR LES PARENTS

- A. La note qui apparaîtra au bulletin de votre enfant dans chaque matière et à chaque étape résultera du jugement que l'enseignant portera sur l'ensemble des tâches que votre enfant aura faites.
- B. Dans chaque bulletin, après chaque matière, l'enseignant écrira au besoin un commentaire susceptible de préciser ou d'éclairer le résultat en pourcentage et de donner des informations sur le développement des stratégies.
- C. De plus, différents moyens retenus par l'école favoriseront la communication avec vous : portfolio, agenda, travaux envoyés à la maison, etc.

Communications officielles de l'année

Première communication écrite	Une première communication comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant sera disponible le 13 octobre 2017 via le Portail parents.
Premier bulletin	Via le Portail parents, vous aurez accès au premier bulletin de votre enfant à compter du <u>15 novembre 2017</u> . Ce bulletin couvrira la période du <u>29 août au 10 novembre 2017</u> et comptera pour 20 % du résultat final de l'année.
Deuxième bulletin	Le deuxième bulletin sera disponible via le Portail parents à compter du <u>15 mars 2018</u> . Ce bulletin couvrira la période du <u>13 novembre 2017 au 2 mars 2018</u> et comptera pour 20 % du résultat final de l'année.
Troisième bulletin	Le troisième bulletin sera disponible via le Portail parents le <u>29 juin 2018</u> . Il couvrira la période s'échelonnant du 13 mars 2018 jusqu'à la fin de l'année et comptera pour 60 % du résultat final de l'année. C'est dans ce troisième bulletin que sera communiquée la décision de classement de votre enfant pour l'année scolaire 2018-2019.

En tout temps, si vous avez besoin d'obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation de votre enfant, nous vous invitons à communiquer avec le personnel enseignant de l'école.

Soyez assuré de toute l'attention que nous portons à la qualité de la communication avec les parents de nos élèves. Nous souhaitons que ces quelques informations vous permettront de suivre le cheminement scolaire de votre enfant et de l'aider en conséquence.

« Éduquer par la qualité, une exigence à l'école Alexander-Wolff »

François Couturier
Nom de la direction de l'école

Signature